

« Le mois de mai de l'année, décide la destinée »

◆ **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

Samedi 4 mai à partir de 14h : Randonnée l'Entrecôte
– Amicales Laïques de Ste Cécile, St Hilaire le Vouhis et
St Martin des Noyers – Complexe sportif St Hilaire le V.

Mardi 7 mai à 20h15 : 2^{ème} réunion d'information et
d'échanges sur le fonctionnement de la salle de sports et
des activités envisagées – Salle de sports

Mercredi 8 mai à 11h30 : Commémoration du 8 Mai
1945 – UNC – Départ Place de l'Église

Vendredi 17 mai : Assemblée Générale – AC Palets –
Salle FAMISOL

Dimanche 26 mai : Élections européennes – Mairie –
Salle du Conseil

Vendredi 31 mai à 20h30 : Conférence association
Culture et Famille – Salle FAMISOL

LA VIE COMMUNALE

◆ **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lors de sa séance du 21 mars 2019, le Conseil
Municipal a :

- décidé les montants des subventions attribuées aux
associations communales ou hors commune au titre de
2019 ;

- déterminé le montant des participations obligatoires
aux écoles sous contrat avec l'état (OGEC de Sainte
Cécile, Institution l'Espérance, Commune de Chantonnay
pour les élèves en classe ULIS). En reprenant l'ensemble
des charges de fonctionnement de l'école publique
pour une année, divisé par le nombre d'élèves de l'école
Jacques Moreau au 1er septembre 2018, le coût moyen
d'un élève de l'école publique s'élève à 673.39 €/an ;

- décidé, comme les 3 dernières années, de ne pas
augmenter, pour 2019, les taux d'imposition des 3 taxes
locales qui restent donc : La taxe d'habitation à 23.82% /
La taxe foncière sur le bâti à 12.68% / La taxe foncière
sur le non-bâti à 40.40% ;

- voté le budget primitif 2019 qui s'équilibre à
1 269 781.55 € en fonctionnement et à 1 612 021.62 € en
investissement ;

- autorisé Monsieur le Maire à procéder au recrutement
de 2 agents saisonniers pour la période estivale du
camping ;

- modifié le tableau des emplois afin de l'actualiser du
fait des mouvements de personnel actuel (mutation,
départ à la retraite) ;

- autorisé Monsieur le Maire à signer plusieurs avenants
aux marchés de construction de la salle de sports ;

- autorisé Monsieur le Maire à signer une convention
avec le SyDEV pour l'effacement des réseaux électriques

rue de Saint Martin, après le plateau ralentisseur ;

- autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de
groupement de commandes avec Familles Rurales pour le
marché de livraison des repas de restauration scolaire.

◆ **RAPPEL : ÉLECTIONS**

Le 26 mai se dérouleront les élections européennes.
Comme lors des dernières élections, le bureau de vote
sera installé à l'étage de la **Mairie en salle du Conseil**
avec accès possible par l'ascenseur pour les personnes à
mobilité réduite. Il sera ouvert de **8h à 18h**.

Pour rappel, les électeurs doivent prouver leur
identité en présentant une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie,
délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée
par le représentant de l'Etat ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par
l'Office national des anciens combattants et victimes de
guerre ;
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec
photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec
photographie ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec
photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- Permis de conduire sécurisé conforme au format «UE» ;
- Permis de chasser avec photographie, délivré par
l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en
échange des pièces d'identité en cas de contrôle
judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la
sécurité intérieure ;
- Titre de séjour pour les ressortissants de l'UE.

Ces titres doivent être en cours de validité, à
l'exception de la carte nationale d'identité et du
passeport qui peuvent être présentés en cours de
validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

**Sans présentation d'un de ces justificatifs
d'identité, l'électeur ne pourra être admis à voter.**

● RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION : DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de plaintes de riverains concernant des déjections canines sur les trottoirs sont constatées en mairie. Merci de respecter la salubrité des espaces publics. Des canisacs sont mis à votre disposition gratuitement (aux abords de la mairie, de la salle FAMISOL et au point propre de la salle des Emprelais), pensez à les utiliser.



LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

● ASSOCIATION UNC DE SAINTE CÉCILE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 Mai 1945 mettant fin, en Europe, à la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945).

La Municipalité de Sainte Cécile,
Les Anciens Combattants d'Afrique du Nord,
Les Soldats de France de l'Union Nationale des Combattants de la Section n°107,
Vous invitent à la cérémonie patriotique précitée.

Déroulement en 2 temps :

1^{er} temps : À Saint-Martin-des-Noyers (cérémonie cantonale, ex-canton des Essarts).

- 8h30 : Rassemblement parking de la salle des Noyers

- 9h00 : Office religieux en l'église de Saint-Martin-des-Noyers.

- 10h15 : Cérémonie au monument aux Morts de Saint-Martin-des-Noyers.

2^{ème} temps : À Sainte Cécile.

- 11h30 : Rassemblement sur la place de l'église et défilé vers le monument aux Morts de Sainte Cécile.

- 11h45 : Cérémonie du Souvenir présidée par le Maire de la commune.

- 12h15 : Pot de l'amitié offert à tous les participants par la municipalité **à la salle FAMISOL.**

La participation des enfants est vivement souhaitée.

● CLUB LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES

DICTÉE

La prochaine dictée aura lieu le mardi 28 mai à 14h30 à la salle FAMISOL, ouvert à toutes et à tous.

« DIS-MOI LA VENDÉE »

Prochaine « Randonnée Sportive et Culturelle » le 22 mai à la Merlatière. Renseignements auprès de Michel GODET : 06.68.01.09.94.

● FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM

ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM

Les mercredis :

C'est parti pour la dernière période de mercredis de l'année 2018-2019 !

A l'approche des vacances, venez vivre de supers derniers mercredis avec le Docteur Weetoz et Ella Desmystères !!!

Au programme des trois mercredis de mai : création de tableaux fleuris, tournoi de jeux, magie, jeux en forêt, grands jeux collectifs...

L'accueil sera fermé les mercredis 1er et 8 mai.

Les vacances d'été :

Le tract des vacances d'été arrivera début mai dans les cartables ! Avec de superbes journées au programme guidées par « JOJO le playmo », ainsi que trois sorties et deux inter-centres!!!

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les jours pour les 3-11 ans du 08/07 au 02/08 et du 26 au 30/08. Fermeture durant les semaines 32, 33 et 34.

Trois séjours sous toile seront proposés à Chaillé les Marais :

du 09 au 12/07 pour les 11-14 ans

du 15 au 18/07 pour les 8-10 ans et les 6-7 ans

Un séjour aura également lieu pour les 3-5 ans au camping de Ste Cécile les 25 et 26/07.

Date d'inscription : le vendredi 24 mai, à 19h00.

Organisation de cette soirée :

- Assemblée Générale de l'association Familles Rurales (gestionnaire du service)
- Présentation des programmes d'été
- Inscription pour les journées au centre et les séjours

Recherche :

Afin de protéger les vêtements des enfants, nous avons besoin de grands T-shirts pour nos activités peinture. Si de vieux et grands T-shirts envahissent vos placards, n'hésitez pas à nous en déposer ! En vous remerciant.

SERVICE « LOISIRS PREADOS »

Le projet 2019 :

Afin de financer ce nouveau projet, les jeunes vous ont proposé durant le mois d'avril, une vente de plantes et de légumes. Merci à tous ceux qui ont passé commande pour votre soutien auprès des jeunes !

Comme prévu, vos commandes seront à retirer le vendredi 03 mai, entre 18h et 19h, dans la cours de l'accueil de loisirs.

Les vacances d'été :

Des activités ainsi qu'un séjour sous toile (du 09 au 12/07 à Chaillé les Marais) seront proposés durant l'été. Le tract arrivera début mai par mail ou par courrier.

Date d'inscription : le vendredi 24 mai, à 19h00.

(Voir déroulement dans la partie accueil de loisirs)

Pour toutes informations sur les deux services, n'hésitez pas à contacter Aline : 02.51.40.22.83, centre.am-stram-gram@orange.fr ou au 7 rue de l'Aublonnière 85110 SAINTE CÉCILE

● TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles :

- GABORIAU Pierrot 02.51.94.56.55 ou 06.84.77.67.69
- BETARD Jean 02.51.94.40.75 ou 07.71.70.53.45
- SORIN Odile 02.51.94.31.83 ou 06.15.44.44.04
- MENANTEAU Marie-Thérèse 02.51.40.20.78 ou 06.24.69.24.44

● ASSOCIATION CULTURE ET FAMILLE

VENDREDI 31 MAI 2019 À 20H30

LES ÉVOLUTIONS DE LA PAYSANNERIE EN VENDÉE DEPUIS 60 ANS

conférence de Roger ALBERT

en lien avec son livre :
« Les derniers agriculteurs ?
ou les nouveaux défis »



SAINTE-CÉCILE, SALLE FAMISOL
ENTRÉE GRATUITE, VERRE DE L'AMITIÉ ET DÉDICACE
ASSOCIATION CULTURE ET FAMILLE

● BASKET CLUB DE L'OIE



A vos baskets!

Afin de compléter ses effectifs pour la saison 2019-2020, les loisirs féminines du Basket Club de l'Oie accueillent toute ancienne basketteuse souhaitant intégrer l'équipe!

Pour tous renseignements, veuillez contacter Flavie MARTIN au 06.98.42.64.22.

Bonne humeur et convivialité garantie !

LA VIE ÉCONOMIQUE

● LE CHÈVRE DE STE CÉCILE/EARL CHEVR'O'LAIT

Le chèvre de Ste Cécile : Venez visiter notre ferme !

Dans le cadre du printemps à la ferme, nous organisons **une visite de notre ferme le samedi 18 mai 2019 à partir de 15h30 au village de la Raudière**. Venez découvrir notre métier de chevrillers et la vie à la ferme. Vous pourrez assister à la traite et déguster nos différents produits accompagnés du verre de l'amitié.

Possibilité de se restaurer sur place en soirée avec la présence de Christian et de son Food truck « La Pampille dans l'chaudron » basé au Tail à Sainte-Cécile.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Gaël au 06.67.05.27.69 ou Christelle 06.82.95.92.62.



Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le 15 mai 2019

E-mail : mairiestecile85@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CÉCILE

Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59